

# FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION  
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

## Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes  
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

[foretnature.be](http://foretnature.be)

**Rédaction** : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. [info@foretnature.be](mailto:info@foretnature.be). T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :  
**librairie.foretnature.be**

---

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :  
**foretnature.be**

Retrouvez les anciens articles de la revue  
et d'autres ressources : **foretnature.be**

**réalisé sous la  
direction de  
W. DELVINGT**

# ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER EN WALLONIE

## RÉALITÉ OU MIRAGE ?



**P**réparer et organiser un programme d'excursions forestières en vue d'illustrer et prolonger un cours de sylviculture est une tâche difficile et ne se bâtit que progressivement. Un aspect du cours est toutefois très facile à illustrer, c'est celui des profondes divergences entre les points de vue du gestionnaire forestier et du titulaire du droit de chasse. Pratiquement lors de toutes les excursions, les forestiers wallons se plaignent amèrement des dégâts de cervidés et de la difficulté, sinon de l'impossibilité, de recourir à la régénération naturelle et de produire économiquement un bois de qualité.

Les études scientifiques de V. QUIVY *et al.* et de J. RONDEUX *et al.* dans ce même numéro, montrent très clairement que ces affirmations sont correctes pour deux essences d'une grande valeur économique: le hêtre et l'épicéa. Il faut évidemment nuancer ce constat. Par exemple, la régénération naturelle de ces deux essences reste possible, même en présence des densités actuelles de cerfs, pour autant qu'elle se fasse massivement et sur des superficies importantes.

Malheureusement (ou heureusement), nos parcelles sont la plupart

du temps de faible superficie et la régénération du hêtre se fait généralement par petites trouées fort sensibles aux dégâts de gibier. A l'heure actuelle, on peut admettre que les densités de cervidés dépassent souvent largement les niveaux compatibles avec une sylviculture économique de qualité.

L'article de S. DE CROMBRUGGHE, dans le même numéro, montre clairement que l'Administration forestière wallonne (DNF) est non seulement parfaitement consciente du fait, mais qu'elle a pris des mesures devant à la fois réduire les densités de cerfs (DE CROMBRUGGHE propose de faire passer l'effectif actuel estimé à 8391 têtes à un effectif plus raisonnable de 6500 têtes) et de restaurer l'équilibre des sexes et des classes d'âge.

La réalisation de plans de tir via des unités de gestion cynégétique est loin d'avoir atteint les objectifs de réduction des effectifs pléthoriques de cerfs. Néanmoins, l'exemple du cantonnement d'Elsenborn (voir l'article de R. DAHMEN dans le même numéro) montre que la voie choisie semble bien la bonne. Le dialogue entre chasseurs et forestiers doit se poursuivre au sein des unités de gestion cynégétique. Les mesures de ré-

duction des populations de cerfs doivent être accompagnées de mesures destinées à améliorer la qualité de l'habitat et la tranquillité.

Tout cela n'est possible qu'à condition que les gestionnaires forestiers s'impliquent sérieusement dans la gestion des populations de gibier (l'attitude de l'Administration centrale de la DNF est assez ambivalente à cet égard) et que les chasseurs admettent le bien-fondé des objectifs fixés.

Ce qui est manifestement loin d'être le cas, à en juger par une lettre circulaire adressée aux chasseurs wallons en novembre 1996 par E. POSWICK, président de l'aile wallonne du Royal Saint-Hubert Club de Bel-

gique et où il se félicite de l'augmentation des populations de grands gibiers, «à un tel point que nous devons nous battre pour les maintenir à d'aussi bons niveaux».

Est-ce bien là la politique officielle du Royal Saint-Hubert Club de Belgique ?

Si c'est bien le cas, l'équilibre forêt-gibier passera d'un espoir lointain qu'il est aujourd'hui à un mirage sans lendemain qui fera hausser les épaules aux gestionnaires forestiers.

W. DELVINGT

Unité de Sylviculture  
Faculté Universitaire des Sciences  
Agronomiques de Gembloux

### Morceaux choisis de l'allocation du ministre Guy Lutgen lors du Conseil supérieur wallon de la chasse du 6 mai 1997 (source <http://envagri.wallonie.be>)

*«Par la faute d'une minorité de chasseurs qui n'ont pas encore compris que notre société n'accepte plus que certains s'accaparent "la nature" à leur seul profit, l'ensemble du monde de la chasse est devenu la cible privilégiée des associations de conservation de la nature.»*

*«Pour l'espèce Cerf, l'objectif est d'atteindre un équilibre assurant la régénération et l'avenir de la forêt tout en veillant à améliorer l'équilibre des sexes et des classes d'âge.»*

*«Même si, et quelle que soit la densité, le gréganisme de l'espèce rend inévitable des concentrations d'animaux, seule une éclaircie sévère au sein des hardes peut lever dans l'immédiat l'hypothèque sur la végétation. Cette intervention ne préjuge en rien de la nécessité d'y associer parallèlement une série d'aménagements visant à améliorer la capacité d'accueil du milieu.»*

*«En certains endroits, les prélèvements actuels sont appelés à être fortement augmentés sans aucun délai.»*